



VOTER POUR UNION-INDÉPENDANTS POURQUOI ET COMMENT ?

.....

Nous sommes 84 243 livreurs à pouvoir choisir, du 9 au 16 mai, nos représentants pour 2 ans. Cette élection, destinée exclusivement aux travailleurs indépendants, doit nous permettre d'affirmer notre indépendance et nos revendications.

Créée en 2019, Union-Indépendants, 1^{ère} plateforme de revendication sociale des indépendants, regroupe, sur l'ensemble du territoire, des collectifs de livreurs indépendants travaillant en partenariat avec les plateformes.

.....

UNION-INDÉPENDANTS REVENDIQUE POUR TOUS LES LIVREURS

- Une **meilleure rentabilité de l'activité**, par l'augmentation des prix des courses auprès des plateformes.
- Une **vraie reconnaissance de notre métier de livreur**, pour que nous soyons respectés !
- Une **meilleure protection des livreurs** face aux plateformes, aux clients et aux restaurateurs.
- L'arrêt des **déconnexions abusives**.
- L'obtention auprès des mairies d'**abris** de protection pour la pluie, de points de recharge des téléphones et la mise en place d'espaces sécurisés pour scooters et vélos.
- Des **équipements de protection individuelle** (sac, pantalon et veste réfléchissants) co-financés par les plateformes.

Et tout cela en restant indépendant !

Présente partout en France, Union-Indépendants est capable de rassembler **tous les livreurs de France**, pour mettre en place un rapport de force et obtenir des résultats concrets !

.....

**DU 9 AU 16 MAI, VOTER UNION-INDÉPENDANTS,
C'EST DÉFENDRE NOS DROITS !**

.....



VOTER, MODE D'EMPLOI



LE VENDREDI 6 MAI VERS 13H, VOUS ALLEZ RECEVOIR UN MAIL AVEC VOS IDENTIFIANTS

On y trouvera :

- Le lien du **site Internet** de vote : <https://arpe-livreurs.neovote.com>
- Un **identifiant de connexion** personnel et confidentiel.

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT CE MAIL ! Car si vous n'avez pas l'identifiant, vous ne pourrez pas voter et aucun identifiant ne pourra vous être renvoyé !



LE LUNDI 9 MAI À 13H : VOUS POURREZ VOTER

LES 7 ÉTAPES

- 1 Connectez-vous via le lien : <https://arpe-livreurs.neovote.com>
- 2 Saisissez l'**identifiant de connexion** (qui vous a été adressé dans le mail du 6 mai)
- 3 Saisissez les **5 derniers caractères de votre IBAN** (clé incluse)
Vous êtes maintenant connecté sur le site de vote !
- 4 Cliquez sur l'icône « **mot de passe** » pour recevoir votre code de sécurité.
Il vous sera envoyé par **SMS** sur le téléphone que vous avez transmis aux plateformes.
Attention, ce code vous sera utile à la fin de la procédure de vote !
- 5 Vous pouvez maintenant **voter en cliquant sur le logo**
Union-Indépendants est la 7^e liste
- 6 **Confirmez votre vote**
- 7 **Entrer le code secret reçu par SMS** pour valider définitivement le vote.



LE VOTE EST EFFECTUÉ ! MERCI !



VOUS POURREZ VOTER JUSQU'AU 16 MAI À 13H

 **Union Indépendants - Livreurs à vélo**

 **@UnionLivreurs**  **union-independants.fr**

UNION FAIT TA FORCE !

Union-Indépendants est soutenue par :



Confédération française
démocratique du travail



Collectif autonome
des livreurs bretons



Union des livreurs
indépendants à vélo - Angers



Union des auto-entrepreneurs



Mouvement des étudiants
micro-entrepreneurs